

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Document à renvoyer au plus tard pour le 05/05/2019

- **Participant :** Sexe :  M  F
- Nom : ..... Prénom : .....
- Date de Naissance :...../...../..... Le participant sait nager :  OUI  NON
- Adresse : .....
- Code Postal :..... Ville :.....
- Club sportif :..... Catégorie : (saison 2019-2020) .....
- Taille : .....(en cm) Niveau handball :  débutant  moyen  confirmé
- Nombre d'années de pratique dans un club : ..... année(s)
- Poste :  ailier droit  ailier gauche  arrière droit  arrière gauche  
 pivot  demi-centre  gardien

- **Parents :**
- Nom et prénom du père :.....
- Nom et prénom de la mère :.....
- Parent responsable de la garde de l'enfant\* :.....  
\* éventuellement
- Tél. : ..... G.s.m : .....
- G.s.m (2) : .....

**Autre personne à contacter en cas d'urgence :** (nom et prénom).....

Tél. : ..... G.s.m : .....

- **Renseignements divers :**

Cocher la formule choisie :

- Formule A** (429 €) : avec trajet A/R en autocar au départ de Ciney, Belgique
- Formule B** (389 €): avec les trajets A/R à effectuer par les parents

Assurance Assistance à l'étranger (uniquement disponible pour les participants belges)

Je souscris l'assurance Assistance à l'étranger (+ 30 €)  OUI  NON

Package Semur Handball 2019 (équipement personnalisé avec ton prénom et numéro)

Je commande le Package (+ 39 €)  OUI  NON

Taille : 128 140 152 164 176 S M L XL 2XL 3XL 4XL

Choisissez votre numéro (1 ou 2 chiffres) au dos de la vareuse :

Notez ici le numéro souhaité →

--	--

Choix de l'activité complémentaire :

En plus des sports et loisirs (handball, parc aquatique, activités nautiques,..) chaque enfant pourra participer à une activité complémentaire, prévue une demi-journée.

Dès lors, nous vous demandons de **choisir deux activités** complémentaires parmi les propositions suivantes :

- ▶ VTT                      ▶ Tennis                      ▶ Tir à l'arc                      ▶ Boxe

Mon 1<sup>er</sup> choix : .....

Mon 2<sup>ème</sup> choix : .....

(Chaque enfant est assuré de participer à une des deux activités choisies)

**Je soussigné .....** (nom et prénom du parent responsable)

- reconnais que les informations fournies dans cette fiche sont réputées exactes et complètes. L'organisateur ne sera nullement incriminé pour des faits n'ayant pas été annotés dans ce document.
- inscris mon enfant au stage et accepte les conditions générales ci-dessous.

Date :

Signature :

CONDITIONS GENERALES

**Article 1 :** Organisateur du stage :  
Le stage est organisé par l'asbl Latitude Sport, dont le siège social est établi rue Rigaud de Corbion, 10 à 5590 CINEY

**Article 2 :** Droit d'inscription

a) le prix du stage comprend :

- le voyage aller-retour au départ de Ciney et le transport des bagages, uniquement compris dans la formule A (à 429 €)
  - le séjour en chambres 4 à 6 personnes, avec les repas et boissons ;
  - l'assurance RC Accidents corporels CBC ;
  - les droits d'entrée et de location de matériel aux diverses activités sportives et de loisirs ;
- b) le prix du stage ne comprend pas :
- l'assurance Assistance à l'étranger (+30 €)
  - les boissons et repas lors du trajet aller et retour en car ;
  - les frais de passeport, visas, vaccinations et autres formalités administratives.
  - le transport A/R vers Semur-en-Auxois (à effectuer par les parents si formule B)

**Article 3 :**

L'inscription au stage est effective si l'acompte de 140 € est versé avant le 05/04/2019.  
Les documents de voyages suivants doivent être rentrés avant le 05/05/2019 au siège central de l'asbl : fiche de renseignements, fiche santé, autorisation parentale de voyager à l'étranger (BE)  
Les documents suivants seront remis à l'accueil le jour du départ et/ou au centre d'hébergement : carte d'identité (BE et FR), carte européenne de Mutuelle (BE), carte Vital (FR)

**Article 4 :** annulation par le participant

L'annulation du stage doit se faire par lettre recommandée adressée à l'organisateur, avec indication des références du participant.

**Annulation avant le 15/04/2019 :**

Remboursement de l'acompte de 140 €. Frais administratifs : 25 €

**Annulation après le 15/04/2019 :**

Pas de remboursement de(s) acompte(s) versé(s), sauf en cas d'accident, maladie ou décès :

- du participant
  - d'un parent allié de l'assuré jusqu'au 2<sup>ème</sup> degré
- On entend par maladie l'altération de la santé, attestée par un médecin agréé, avant la date de départ, comme étant incompatible avec l'accomplissement des activités sportives.

On entend par accident toute atteinte à l'intégrité physique par une cause extérieure, attestée par un médecin agréé comme étant médicalement incompatible avec l'accomplissement des activités. Dans ces cas, le voyageur aura droit au remboursement intégral de(s) acompte(s) versé(s). Un montant de 25 € pour frais de traitement du dossier sera porté à charge du voyageur.

**Article 5 :** règlement d'ordre Intérieur (ROI)

Le règlement d'ordre intérieur de l'asbl Latitude Sport est d'application lors de ce stage. Ce règlement est disponible sur simple demande au siège central de l'association.

**Article 6 :** Vois d'objets de valeur

L'asbl Latitudesport ne sera pas tenue responsable des vols ou pertes d'objets pouvant survenir lors du voyage ou de la semaine de stage.

**Article 7 :** Reconnaissances et autorisations diverses

Tout parent qui inscrit son enfant en stage :

- reconnaît avoir pris connaissance du programme des activités et autorise son enfant à y participer ;
- reconnaît avoir pris connaissance des modes de déplacement liés au stage, et autorise son enfant à les utiliser ;
- autorise les responsables à photographier ou à filmer les activités auxquelles mon enfant participe ;
- autorise Latitudesport asbl à utiliser ces photos ou vidéos dans le cadre de la diffusion de magazines, site internet, page facebook, dépliants et publicités liés exclusivement aux activités de l'asbl Latitudesport ;

**Article 8 :** L'organisateur se réserve le droit de modifier les heures de départ et d'arrivée des cars, et s'engage à prévenir les participants ou leurs responsables, par téléphone et par mail.  
En cas de force majeure (par ex. interdiction de rouler en France pour les autocars et poids lourds), l'heure prévue pour le départ ou l'arrivée du car peut être avancée ou reportée de maximum 20 heures.

**Article 9 :** L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le stage, à tout moment, en cas de faible participation ou en cas de force majeure.

En cas d'annulation, les participants seront prévenus au plus tard la veille du départ. La totalité des acomptes et paiements sera remboursée.